

## Synthèse du rapport préparatoire au décret 3R

---

Le rapport préparatoire analysant les potentiels de réduction, réemploi et recyclage pour les couples emballages/produits déterminés a été transmis par le CGDD et le MTES ce 03/07. Pour rappel, la typologie retenue était la suivante :

- Famille **alimentaire frais** comprenant la viande, charcuterie poisson, les produits laitiers, les plats préparés et les F&L transformés (**305 000 tonnes**)
- Famille **alimentaire – autres**, comprenant le lait, les eaux plates et gazeuses, les sodas et jus de fruits, l'huile, vinaigre et condiments, l'épicerie sucrée et l'épicerie sèche salée – (**515 000 tonnes**)
- Famille **non alimentaire** comprenant l'hygiène/beauté, l'entretien de la maison, articles divers (**505 000 tonnes**)
- Famille **logistique** comprenant les emballages secondaires ménagers, le e-commerce, les EIC, les contenants liquides professionnels, emballages de transports et films de regroupements (**450 000 tonnes**)

En préambule, le rapport rappelle certaines difficultés, notamment le fait que les produits ne sont pas égaux et à des **niveaux de maturité** très différents devant les potentiels 3R, de même, ainsi que sur une **représentativité moyenne**, basée sur les réponses obtenues au questionnaire. La **difficulté d'évaluer les impacts environnementaux**, du fait d'une difficulté de généralisation et d'un manque d'études comparatives, est également soulignée.

Au global, **le rapport évalue un potentiel de réduction de 20%, dont 50% obtenu par des dispositifs de réemploi, et un potentiel de recyclabilité de 100%**, il détermine également les couples emballages/produits les plus à risque car ne représentant pas de perspective de recyclage à court et moyen terme. L'évaluation de ces alternatives est fixée selon plusieurs critères : le niveau de **maturité**, **l'impact environnemental**, la **protection et l'intégrité du produit**, **l'acceptabilité** par le consommateur, **les coûts et le potentiel de déploiement** à 2025.

Quelques remarques générales :

- Nécessité **d'abandonner les emballages** qui ne disposent pas de filières de recyclage (complexes, résines non recyclables type PVC)
- Développer rapidement des **filières de recyclage viable** et se fixer un horizon temporel en cas d'échec (visé ici les pots en PS et les souples PP)
- Intérêt d'une réflexion sur des **démarches concertées et standards de consommation**
- Les produits qui nécessitent des **propriétés barrières élevées** ont un potentiel de réduction limité (viande, charcuterie, produits laitiers visés)
- Réduction obtenue à **50% par du réemploi et à 50% par d'autres solution** (éco-conception par allègement du poids, substitution, suppression des emballages non nécessaires)

Le rapport conclut sur la structuration et le suivi des objectifs 3R, en soulevant comme point de blocage l'indisponibilité des données qui rend difficile la déclinaison par secteurs. La méthodologie de calcul est également questionnée : le calcul par UVC étant intéressant pour que les consommateurs puissent appréhender les efforts, tandis que le calcul en tonnage permet de prendre en compte toutes les actions favorisant la réduction (notamment l'éco-conception).

**Ci-dessous vous trouverez les tableaux récapitulatifs par grandes familles de produits ainsi que le détail reprenant les potentiels de réduction et de recyclabilité.**

**Veillez-vous rapporter au document pour précision par secteurs d'activité.**

Tableau 3 : Évaluation qualitative de la recyclabilité des emballages plastiques – alimentaire frais

Alimentaire frais	Viande / charcuterie	Barquettes	PP ou PEHD	😊
			PET	😟*
			PVC	😞
			PSE ou PS	😞
			Complexes	😞
	Produits laitiers	Pots	PS	😟
			PET	😟*
		Sachets souples	PP	😟
			Complexes	😞
	Plats préparés (frais, surgelés, restauration à emporter)	Barquettes	PP ou PEHD	😊
			PET	😟*
		Sachets souples	PP	😟
			Complexes	😞
	Fruits et légumes	Sachets souples	PP	😟

Tableau 4 : Évaluation qualitative de la recyclabilité des emballages plastiques – alimentaire autres

Alimentaire autres	Lait	Bouteilles	PEHD opaque	😊
			PET opaque	😟*
	Eaux plates et gazeuses	Bouteilles	PET transparent	😊**
	Boissons gazeuses, jus de fruit	Bouteilles	PET transparent	😊**
			PET coloré <sup>9</sup>	😊
	Huile, vinaigre, condiments	Bouteilles	PET transparent	😊**
			PET coloré	😊
		Pots et flacons	PE ou PP	😊
		Épicerie sucrée (biscuits, confiserie, viennoiserie, petit déjeuner, etc.)	Sachets souples	PEBD
	PP			😟
	Complexes			😞
		Pots et barquettes	PE ou PP	😊
			Épicerie sèche salée (chips, biscuits apéritifs, etc.)	Sachets souples
	Complexes	😞		

Le tableau ci-dessous présente la synthèse des potentiels de réduction (dont réemploi) [et de recyclabilité] des emballages plastiques.

Catégories	Quantités d'emballages plastiques	Potentiel de réduction	Potentiel de réemploi (part de la réduction)	[Recyclabilité]
<b>Alimentaire – frais</b>				
Viande, charcuterie, poisson	65 000	Faible	Faible	100%
Produits laitiers	130 000	Incertain	~10% du marché	100%
Plats préparés	90 000	40% <sup>14</sup>	50%	100%
Fruits et légumes	20 000	40% <sup>15</sup>	Faible	100%
Sous total - alimentaire frais	305 000	15%	25%	100%
<b>Alimentaire - autre</b>				
Lait	50 000	8%	100%	100%
Eaux plates et gazeuses	220 000	20% <sup>16</sup>	75%	100%

Sodas, jus de fruit	120 000	20% <sup>17</sup>	75%	100%
Huile, vinaigre condiment	25 000	10%	75%	100%
Epicerie sucrée	75 000	15%	33%	100%
Epicerie salée	25 000	20%	50%	100%
Sous total alimentaire autre	515 000	18%	70%	100%
<b>Non alimentaire</b>				
Hygiène / beauté	55 000	25 %	60%	100%
Entretien de la maison	70 000	25 %	60%	100%
Divers (jouets, bricolage,	60 000	50%	0%	100%
Sous total non alimentaire	185 000	36%	33%	100%
<b>Logistique et professionnel</b>				
Emballages secondaires (ménager)	30 000	20%	0%	100%
Emballages du e-commerce	2 000	75%	67%	100%
<b>Sous total ménager</b>	<b>1 037 000</b>	<b>20%</b>	<b>46%</b>	<b>100%</b>
Contenants de liquides professionnels	320 000	20%	50%	100%
Emballages de transport rigides	110 000	80%	100%	100%
Emballages de transport souples	190 000	10%	10%	100%
Emballages professionnels souples de regroupement et de protection	190 000	N/A	N/A	100%
<b>Sous-total EIC</b>	<b>810 000</b>	<b>21%</b>	<b>71%</b>	<b>100%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 847 000</b>	<b>20%</b>	<b>58%</b>	<b>100%]</b>